



1028 Préverenges, le 18 juin 2010

**CONSEIL
COMMUNAL
DE
PREVERENGES**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 17 juin 2010**

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et selon l'article 107 (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 17 juin 2010, a décidé :

Préavis n° 9/10 : Règlement communal sur la protection des données personnelles

d'approuver le nouveau règlement communal sur la protection des données personnelles.

Ce règlement peut faire l'objet d'une requête auprès de la Cour constitutionnelle dans les vingt jours à compter dès la publication de l'approbation du texte par le Canton dans la feuille des avis officiels.

Préavis n°10/10 Demande d'un crédit de Fr. 43'700.- pour le remplacement de l'installation audiovisuelle de l'aula du collège

d'accorder un crédit de Fr. 43'700.- pour le remplacement de l'installation audiovisuelle de l'aula du collège, tel qu'amendé par la commission ad hoc.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au jeudi 8 juillet 2010 inclusivement.

A approuvé le mode d'élection :

Préavis n°11/10 Mode d'élection et nombre de conseillers municipaux et communaux

d'approuver le maintien du mode d'élection selon le système majoritaire
de fixer le nombre des membres de la Municipalité à 5 personnes pour la législature 2011-2016

de fixer le nombre des membres du Conseil communal à 65 personnes pour la législature 2011-2016

de fixer le nombre de suppléants à 15 personnes

Comptes et gestion 2009 :

- approuvé les comptes de la bourse communale pour l'exercice 2009

a) Amortissements extraordinaires

Mobilier des chambres de l'Etoile :

Nouveau camion voirie

Fr. 41'600.-

Fr. 36'661.10 Fr. **78'261.10**

b) Provisions

Provision renouvellement informatique

Fr. 50'000.-

Provision renouvellement véhicules

Fr. 61'000.-

Construction/entretien bâtiments communaux

Fr. 1'450'000.-

Travaux routiers	Fr.1'000'000.-
Eclairage public	Fr. 100'000.-
Centre culturel, culturel et de rencontres	Fr. 250'000.-
Gestion de la circulation	Fr. 85'000.-
Equipement audio visuel de l'Aula	Fr. 39'000.-
Provision nouveau collège	Fr.1'800'000.-
Aménagement place de fêtes de la Plage	Fr. 100'000.-
Spectacle « deux décis d'Odysée »	Fr. 18'000.-
Etude embellissement des rues	Fr. 15'000.-
c) Virement à capital	Fr. 1'091.23
Total	<u>Fr. 5'047'352.33</u>

2. d'approuver le rapport de la commission des finances
3. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2009.

En outre, le Conseil a procédé aux:

élections statutaires pour 2010 :

- élus :

Président du Conseil communal	:	M. Guy	DELACRETAZ
Première Vice-présidente du Conseil	:	Mme Rebecca	MOTTIER
Deuxième Vice-présidente du Conseil	:	M. Alain	GARRAUX
Scrutateurs	:	MM. Philippe Jean-François	RAY PERSON
Scrutateurs-suppléants	:	Mme Kathy M. Michel	BARRAUD CLOTTU
Commission des finances	:	Mmes Marylin Sylviane MM. Jérôme Jean-Pierre Vincent	GILLARD LAMBELET AZAU BEGERT DUVOISIN
Commission de gestion 2010	:	Mmes Ioana Myrna MM. Antoine Jean-Hubert Jean-François	DELAY HAENNI CHAPPUIS JAQUIER PERSON

Et enregistré le dépôt de préavis suivant :

Préavis n°12/10 règlement communal sur l'acquisition et la perte de bourgeoisie de Préverenges
Commission : Mmes A. Ruchat et M. Haenni, MM Y. Delacrétaz, R. Cresta et A. Pichonnaz

Prochaine séance : le 16 septembre 2010 à 20 h à l'Aula

Le Président

La Secrétaire

Guy Delacrétaz

Claude De Titta